

Reconfiguration de la gouvernance territoriale à l'aune de la transition touristique. Le cas des refuges de montagne dans les Alpes franco-suisse[★]

Jean Miczka^{1,*} , Laine Chanteloup¹  et Christophe Clivaz² 

¹ Géographie, Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité, Sion, Suisse

² Sciences politiques, Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité, Sion, Suisse

Résumé – La transition touristique constitue actuellement un défi majeur pour les refuges de montagne, et de manière plus générale, pour la montagne peu aménagée. Alors que les refuges connaissent une diversification marquée de leurs pratiques et de leur public, les propriétaires de ces établissements doivent faire face aux effets du changement climatique et à une augmentation significative des coûts de rénovation. La multifonctionnalité du refuge permet à un nombre croissant de parties prenantes de s'investir et de coopérer autour de cette structure. Nous observons ainsi un accroissement du cofinancement, une insertion plus fréquente du refuge dans un projet territorial ou encore des concertations pour diversifier les activités sur le territoire et réfléchir aux futurs des refuges. À travers l'étude de 6 vallées et de 22 refuges en France et en Suisse, cet article met en lumière la redéfinition de la gouvernance territoriale à l'aune de la transition touristique. Cette évolution se manifeste par des reconfigurations organisationnelles caractérisées par une concertation accrue entre les différents acteurs de la montagne peu aménagée.

Mots-clés : gouvernance / changement climatique / Alpes / refuge / transition

Abstract – Reconfiguring territorial governance in the light of the tourism transition. The case of mountain huts in the Franco-Swiss Alps. Tourism transition is currently a major challenge for mountain refuges and, more generally, for less developed mountains. At a time when mountain huts are undergoing a significant diversification of their activities and of their public, the owners of these structures have to cope with the effects of climate change and a significant increase in renovation costs. The multi-functional nature of the hut means that an increasing number of stakeholders are becoming involved and collaborating around this structure. As a result, we are seeing an increase in co-financing, increasingly frequent integration of the refuge in a territorial project, and more concerted efforts to diversify activities in the area. Through a study of 6 valleys and 22 huts in France and Switzerland, this article highlights the redefinition of territorial governance in the light of tourism transition. This evolution manifests itself in organisational reconfigurations characterised by an increased concertation between actors in the less developed mountains in the context of this transition.

Keywords: governance / climate change / Alps / refuge / transition

[★] Voir dans ce numéro le [texte d'introduction](#) du dossier « Les professionnels de la montagne face aux transitions socio-environnementales » ainsi que les autres contributions qui le composent.

* Auteur correspondant : jeanmiczka@gmail.com

Les auteurs sont également chercheurs au sein du Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM) de l'Université de Lausanne.

Le changement climatique, couplé aux évolutions socioculturelles, économiques et politiques dans les régions de montagne, induit des transformations substantielles dans les dynamiques touristiques en montagne (Achin, 2015 ; Bourdeau, 2009). Notre attention se porte ici sur la montagne peu aménagée dans les Alpes françaises et suisses, qui se caractérise par des infrastructures limitées (sentiers, voies d'escalade, bergeries, etc.) et ses activités diffuses sur le territoire, qu'elles soient récréatives (randonnée, alpinisme, trail, VTT, ski de randonnée...) ou pastorales. Pour analyser la transition touristique dans ces espaces, nous prenons comme objet d'étude le refuge, car il émerge comme un indicateur privilégié des évolutions territoriales. En effet, les refuges jouent un rôle central dans la fréquentation diffuse sur ces territoires (Clivaz *et al.*, 2021). Point nodal des pratiques de la montagne peu aménagée, le refuge offre une possibilité d'étudier et de comprendre les différentes dynamiques de la transition touristique dans ces zones. Du simple abri de secours historique au camp de base pour les sports de montagne, voire à l'objet de diversification touristique, le refuge a fortement évolué dans le temps. Cette évolution a abouti aujourd'hui à une infrastructure multifonctionnelle dépendante d'une pluralité d'acteurs (collectivités, associations, guides, gardiens, usagers...). Si les changements socio-environnementaux en montagne accentuent l'intérêt de ces acteurs pour ce bâtiment, ils mettent également en lumière les divergences sur le devenir de cette infrastructure et des pratiques attenantes. L'analyse de ce jeu d'acteurs (conflits, négociation, concertation, etc.) en montagne peu aménagée, que l'on nommera « gouvernance territoriale » (Pasquier *et al.*, 2007), nous permet de saisir les moteurs et les freins des adaptations à la transition.

Ainsi, nous cherchons à montrer dans cet article¹ comment la transition touristique contribue à une reconfiguration de la gouvernance de la montagne peu aménagée à travers des concertations plus approfondies entre les acteurs concernés par l'avenir des refuges. À cet effet, après une présentation de la problématique et des concepts utilisés, puis de la méthodologie, nous verrons

¹ Cet article a été présenté dans le cadre du colloque « Encore une transition », organisé par le Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC) et le Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA), en collaboration avec la MSH-Alpes et le Labex Innovations et transitions territoriales en montagne (ITTEM). L'article est l'un des résultats du projet de recherche-action HutObsTour, mené par l'Université Grenoble Alpes et l'Université de Lausanne, dans le cadre d'une procédure Leed Agency, financé conjointement par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et le Fonds national suisse (FNS).

de quelle manière la transition touristique se répercute sur la gestion du refuge avant d'analyser les réponses apportées par les acteurs à travers cette reconfiguration de la gouvernance.

Gouvernance et transition touristique en montagne : cadrages et revue de littérature

Transition touristique et refuge

La littérature consacrée alliant transition et tourisme est foisonnante et se caractérise par des approches et des perspectives extrêmement variées (Müller, 2018). Nous concevons ici la transition touristique comme un réajustement territorial en cours de la montagne aménagée (station de ski) vers la montagne peu aménagée où cette dernière joue un rôle de rééquilibrage et d'attracteur des flux touristiques. Cette transition est l'action des acteurs du territoire en vue de réorienter les activités touristiques du fait de facteurs externes. Ce phénomène trouve ses origines dans diverses causes, notamment la remise en question du modèle de développement des territoires de montagne centré sur le « tout ski » (Bourdeau, 2009), les effets du changement climatique, l'expansion d'un tourisme plus diffus à travers le territoire, ainsi que les évolutions des attentes de la clientèle touristique (Bonnemains, 2015 ; Langenbach *et al.*, 2020 ; Salvatore *et al.*, 2018 ; Bessy, 2021). Les sports de montagne (randonnée, trail, escalade, alpinisme, VTT, ski de randonnée, etc.) autour du refuge peuvent constituer une « ressource » (Pachoud *et al.*, 2022) ou une « niche » (Geels, 2002) pour les territoires de la montagne peu aménagée. Ainsi, la transition se traduit par la « massification des sports *outdoor* » (Gruas, 2021), la diversification des pratiques accompagnée d'un décalage, un raccourcissement ou une extension des saisons de pratiques et des stratégies d'adaptation (Mourey, 2019).

À cet égard, la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) a enregistré en 2023 un record d'affluence dans ses refuges, rejoignant ainsi le Club alpin suisse (CAS) qui avait atteint un record similaire en 2022. Cette observation souligne le développement des activités de plein air en montagne : de plus en plus de personnes, souvent néophytes, sont attirées par la montagne pour la pratique de sports *outdoor*, ou simplement pour vivre une expérience nocturne en refuge (Palomo, 2017). Cette transition contribue ainsi à une fréquentation accrue de ces espaces.

Toutefois, la transition se répercute de façon différenciée en termes de fréquentation. Si nous retrouvons cette hausse dans les refuges de « moyenne

montagne », facilement accessibles et où se pratiquent la randonnée et autres activités telles que escalade et le VTT, la tendance est inverse pour les refuges de « haute montagne », associés en majorité à l'alpinisme (Mourey *et al.*, 2023), en raison d'un accès plus long et/ou plus technique. Cette baisse de la fréquentation est à mettre en lien avec le déclin de l'alpinisme depuis les années 1990 (Mourey, 2019) et les effets du changement climatique sur les pratiques et le refuge. En effet, la revue de littérature couplée à notre enquête de terrain révèle 5 effets potentiels du changement climatique sur le refuge. Tout d'abord, les itinéraires d'accès aux refuges peuvent être sensiblement affectés, rendant les accès à la fois plus longs, plus techniques et plus périlleux (Mourey *et al.*, 2019) et plus coûteux à entretenir pour les communes. Deuxièmement, l'intégrité du bâtiment peut être menacée suite à la dégradation du permafrost et au recul glaciaire (Duvillard *et al.*, 2018). Troisièmement, la sécheresse, le recul des glaciers et la disparition des névés provoquent un stress hydrique affectant la gestion de l'eau de nombreux refuges. Quatrièmement, il y a une modification substantielle de la saisonnalité des activités sportives en montagne. Alors que les pratiquants peuvent ajuster leurs déplacements pour profiter de meilleures conditions en montagne au moment opportun (Salim *et al.*, 2019), les refuges se révèlent moins flexibles pour réagir rapidement aux changements de saisonnalité (Miczka *et al.*, 2025). Enfin, le changement climatique est une menace directe pour la pratique de diverses activités autour des refuges alpins, en particulier l'alpinisme et le ski de randonnée (Pröbstl-Haider *et al.*, 2016).

La diversification des activités autour du refuge et de son public pour s'adapter à ces impacts et, d'une manière plus globale, les adaptations à la transition engendrent de nouvelles problématiques (augmentation des coûts, conflits d'usages...) qui posent la question même de la définition du refuge et de sa gouvernance.

Comment définir le refuge face à sa multifonctionnalité croissante ?

Apparu au milieu du XIX^e siècle en même temps que le développement de l'alpinisme dans les Alpes, il s'agit d'un bâtiment d'hébergement sommaire pour les alpinistes servant d'abri de secours et d'étape vers les sommets. Toutefois, face à l'augmentation de la fréquentation de la haute montagne depuis la fin du XIX^e siècle, liée à la fois au développement de l'alpinisme puis de la randonnée, et à celui du ski de randonnée (Hoibian, 2008), les propriétaires de refuges multiplient les constructions, les agrandissements et les rénovations, améliorant régulièrement le confort de ces bâtiments (Gibello, 2014). Le refuge n'est donc plus cet abri étape vers la haute montagne, mais il revêt de nombreuses fonctions apparues au fil du temps :

camp de base pour les pratiques récréatives, lieu d'immersion et de transmission de la culture alpine, infrastructure touristique de diversification d'activités pour les territoires. Cette évolution s'accompagne d'une diversification du public qui le fréquente (traileurs, familles, scolaires, néophytes, etc.).

Nous proposons dans cet article une définition qui s'appuie sur les documents des associations propriétaires de refuges, sur notre étude quantitative portant sur les caractéristiques des refuges français et suisses, et sur de nombreux entretiens réalisés (Méthodologie, voir *infra*). Notons au passage qu'en Suisse on privilégie le terme cabane à celui de refuge, même si les deux mots désignent le même bâtiment, qui a les mêmes fonctions. Selon cette proposition (Miczka, 2022), le refuge (ou la cabane) serait ainsi un hébergement collectif, gardienné ou non et ouvert à tous, qui sert de point d'appui, d'abri temporaire ou de but d'excursion pour les pratiquants des sports de la montagne peu aménagée (alpinisme, randonnée, ski de randonnée, trail, VTT...). Le bâtiment est caractérisé d'une part par sa sobriété tant au niveau de son aménagement que de ses ressources énergétiques et, d'autre part, par son isolement en montagne (inaccessible par la route pour les usagers). Il exerce un rôle central dans le développement des activités et de la gestion des flux sur son territoire. Enfin, le refuge, dont une partie du bâtiment reste ouverte tout au long de l'année, joue un rôle d'abri.

La multifonctionnalité croissante du refuge et la diversification du public qui le fréquente (Hoibian, 2020) impliquent un nombre croissant d'acteurs qui gravitent autour du refuge. Historiquement, les refuges ont été construits majoritairement par des associations, le Club alpin suisse et le Club alpin français (devenant par la suite la FFCAM). Ces deux entités demeurent les principaux propriétaires de refuges dans leurs pays respectifs².

La gouvernance, un concept pour étudier les évolutions du refuge

Nous analyserons ici la gouvernance des refuges puisqu'elle nous semble être particulièrement utile pour éclairer la trajectoire historique des refuges, que ce soit leurs lieux d'implantation, leurs morphologies, leurs fonctions ou encore leur maintien dans l'écosystème montagnard. Il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des acteurs (gardien, office de tourisme, commune, guide, alpagiste, syndicat, bénévole, pratiquant, touriste, scientifique...) et leurs relations qui ont un impact sur la montagne peu aménagée. Les refuges nous permettent ainsi de saisir les politiques et les stratégies mises en œuvre sur leur territoire, car, comme nous

² Ils totalisent 16 des 22 refuges répertoriés dans nos terrains d'étude alpins (Méthodologie, voir *infra*).

l'avons déjà mentionné, ils sont les points nodaux des différentes pratiques diffuses dans leur périmètre.

Ainsi, les stratégies d'adaptation des refuges semblent dépendre d'un jeu d'acteurs complexe qui sera détaillé dans cet article sous le prisme de la gouvernance territoriale (Pasquier *et al.*, 2007). Par ce concept, nous souhaitons mettre en lumière le « gouvernement du compromis » entre les acteurs en place sur les territoires (Nay et Smith, 2002). Les espaces de coopérations sont une ressource politique pour les élus et les acteurs locaux (associations, pratiquants, syndicats, gardiens, office de tourisme : Pasquier et Weisbein, 2007). Ils influencent l'« énonciation » des enjeux et de la « production discursive » du territoire (Cadiou, 2007, p.173) et peuvent en ce sens utiliser, voire modifier, les « instruments » (Lascoumes et Le Galès, 2004) qui régulent les territoires de montagne. Pour analyser ces espaces de coopération, nous nous appuyons sur la définition de la gouvernance territoriale de Rey-Valette *et al.* (2014) ; « un processus dynamique de coordination (hiérarchie, conflits, concertation) entre des acteurs publics et privés [...] [qui] vise la construction collective d'objectifs et d'actions en mettant en œuvre des dispositifs [...] multiples [...] et participe à des reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires ».

Nous formulons donc l'hypothèse, dans cet article, que les acteurs ne s'accorderaient pas toujours sur les stratégies d'adaptation possibles face à la transition. Le changement climatique et la transition touristique couplés à de nombreux autres facteurs (inflation, manque de bénévoles...) mettent en difficulté le modèle même de fonctionnement du refuge impliquant une concertation de plus en plus étroite entre les acteurs afin de trouver des solutions. La transition touristique contribuerait donc à ces reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles, ouvrant la voie à des concertations plus approfondies entre les acteurs de la montagne peu aménagée.

Méthodologie

Le présent article repose sur l'articulation de deux initiatives de recherche participative transdisciplinaire, HutObsTour (initié en 2021) et Refuges Sentinelles (lancé en 2016). Ces projets impliquent de manière active les gardiens de 22 refuges situés dans 6 vallées distinctes : la haute Romanche, le glacier Blanc (Hautes-Alpes) et la Mer de Glace (Haute-Savoie) en France, ainsi que le val Ferret, le val de Bagnes, et le val d'Entremont (canton du Valais) en Suisse. Le choix de ce corpus s'est opéré afin d'englober des territoires de montagne peu aménagée diversifiés, comprenant des zones proches ou éloignées de stations de ski, un parc national, ainsi que des refuges présentant des altitudes,

des fréquentations et des pratiques variées. L'article n'esquisse pas une comparaison formelle (« orthodoxie comparative ») ni une juxtaposition de monographies (« orthodoxie monographique » : Pinson, 2019) entre les deux pays ou les 6 vallées, voire les 22 refuges, mais cherche à dégager des tendances générales en faisant des allers et retours entre nos cas, sans vouloir isoler ou tester des variables explicatives (Pinson, 2019).

Dans le cadre de ces deux projets, les gardiens intègrent leurs contributions à la collecte de données relatives à la fréquentation et aux pratiques autour de leur refuge. Parallèlement, des moments de réflexion sont instigués en collaboration avec eux ainsi qu'avec d'autres intervenants tels que des guides, des représentants d'offices de tourisme et des instances communales. Ces échanges réguliers, orchestrés lors de plusieurs rencontres annuelles, visent à redéfinir les axes de recherche à explorer et à discuter les résultats. L'approche adoptée consiste ainsi à reconnaître ces acteurs comme des chercheurs dans les deux dispositifs de recherche (Clivaz *et al.*, 2021).

L'élaboration de cet article s'appuie également sur une série de 34 entretiens semi-directifs menés entre avril 2021 et novembre 2023. Ces entretiens ont été conduits avec divers acteurs évoluant dans des contextes de montagne peu aménagée, à des échelles nationales, régionales et locales. Ils abordaient deux thématiques générales : la transition de la montagne et des pratiques attenantes et la gouvernance autour des refuges. Ces deux thèmes étaient développés à travers des exemples concrets (rénovation, sentiers, équipement, collaboration...). Parallèlement, nous mobilisons aussi de nombreux relevés d'observations participatives réalisées en montagne ainsi qu'au cours de réunions d'associations de propriétaires de refuges telles que le Club alpin suisse (CAS) et la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM). Des observations ont également été effectuées lors de réunions entre différentes parties prenantes, telles que les Rencontres internationales de la montagne et de l'alpinisme à Chamonix, regroupant des représentants communaux, des guides, la FFCAM et d'autres acteurs impliqués dans la gestion de la montagne peu aménagée.

Effets et matérialisation de la transition touristique sur le refuge

Nous proposons dans cette partie un état des lieux de la matérialisation de la transition qui influence la réalité du refuge. Notons en préambule de cette partie que ces évolutions sont pour la plupart multifactorielles, la transition touristique les amplifiant (parfois fortement).

Si l'amélioration du confort dans les refuges est en cours dès le début du XX^e siècle (Miczka, 2022), les gardiens et les propriétaires de refuges interrogés ont

signalé un véritable changement dans les attentes des (nouveaux) usagers des refuges, qui concernent à présent des dortoirs plus petits, des douches, ou encore une cuisine de meilleure qualité. Ce changement d'attentes, parfois encouragé par les exigences des bailleurs de fonds pour la rénovation (voir « La reconfiguration de la gouvernance », *infra*), a des répercussions significatives sur les refuges, et notamment leurs coûts, ce qui crée des tensions entre les pratiquants de ces espaces sur le niveau de confort souhaité. Cela se traduit notamment par une augmentation de la volumétrie du refuge, les cabanes rénovées du CAS ayant par exemple connu une augmentation de leur superficie rapportée au nombre de places, de 6,1 m² à 8 m² entre 2005 et 2019, soit une augmentation de 16% (CAS, 2019). La transition touristique en montagne accentue alors la montée en confort des refuges et participe à la hausse des coûts de rénovation.

Nous observons également sur le terrain une volonté d'étendre les périodes d'ouverture des refuges au printemps et en automne, ce qui affecte l'entretien et la rénovation de ces infrastructures. Par exemple, le développement du ski de randonnée se traduit par des coûts supplémentaires liés à l'isolation, au chauffage, aux locaux à skis, et aux séchoirs (entretien avec le propriétaire du refuge des Prés, 26/10/23). Au-delà des périodes d'ouverture, le refuge connaît une diversification des activités en son sein qui alimente également la hausse des coûts. Dans le cas de la rénovation de la cabane Chanrion en Valais, la société locale Altis a effectué des forages afin de fournir de l'électricité à la cabane depuis les installations du barrage de Chanrion pour le développement du VTT électrique dans le Haut val de Bagnes (entretien avec un responsable d'Altis, 18/06/2022). La diversification et la fréquentation sur des périodes plus étendues sur ces territoires témoignent de ce rééquilibrage territorial abordé dans l'introduction. La transition contribue alors à l'accroissement de la multifonctionnalité des refuges impliquant une augmentation de leur volumétrie et de leurs coûts.

Cette augmentation de la taille des refuges est également poussée par les réglementations. En France, par exemple, un refuge doit disposer d'un espace de secours résistant au feu pour ses usagers et son personnel. En Suisse, les cuisines des refuges doivent respecter les mêmes normes d'hygiène qu'en vallée. Ces deux exemples, parmi de nombreux autres, illustrent des exigences législatives qui ne tiennent pas compte des spécificités spatiales et fonctionnelles de ces bâtiments. Le fait que des contrôles soient effectués *in situ* est récent (entretien avec le président de la commission cabane CAS Genève, 26/04/2022) et montre que le refuge n'est plus cet abri isolé en montagne et donc « à l'abri » de la réglementation, mais une infrastructure touristique qui doit répondre aux mêmes exigences réglementaires

qu'en vallée ainsi qu'aux exigences différentes des nouveaux usagers. Cette diversification du public, des financeurs et des parties prenantes (voir « La reconfiguration de la gouvernance », *infra*) contraint de plus en plus les associations propriétaires de refuges à se conformer à la législation et à se soumettre aux contrôles.

En outre, dans les cas français (Pères, 2006) et valaisan suisse (Largey, 2022)³, les communes doivent entretenir et sécuriser les sentiers sous peine d'être tenues responsables en cas d'accident. Or, la montée des risques en montagne (chute de pierres sur un randonneur ou dégradation récurrente des sentiers, par exemple) contribue à une certaine réticence de la part des collectivités locales à entretenir certains sentiers d'accès au refuge. Si cette réticence est motivée par une « peur de la responsabilité », elle est aussi encouragée par l'entretien de plus en plus coûteux des sentiers soumis à dégradation. Dans nos cas d'étude, cela se traduit notamment par des conventions entre la commune et les propriétaires de cabanes pour participer au coût de l'entretien d'un ouvrage ou d'un chemin (entretien avec le président de la commune d'Orsières, 13/09/23) ou l'installation d'ouvrages pour réduire les risques (par exemple la passerelle de Corbassière pour se rendre à la cabane Panossière dont le coût a atteint les 400 000 francs suisses). Le changement climatique participe ici à la hausse des coûts d'entretien des refuges pour les communes et la « peur » de la responsabilité est amplifiée sur certains itinéraires connaissant une forte hausse de fréquentation.

Ainsi, la matérialisation de la transition touristique représente un réel enjeu pour le fonctionnement du refuge et des activités aux alentours. Cet enjeu s'ajoute à d'autres enjeux globaux qui s'imposent aux refuges de montagne, tels que l'essoufflement du modèle associatif, l'inflation ou la rationalisation des finances publiques qui complexifient la gestion de ces bâtiments. Ces évolutions mettent ainsi en tension le système de gestion majoritairement associatif, questionnant le devenir des refuges et de la montagne peu aménagée. La transition touristique accentue la hausse des coûts liés à ce bâtiment et le nombre de parties prenantes. Les associations ne sont donc plus en capacité de gérer le refuge. Par exemple, la montée en confort implique des équipements (cuisine, chauffage...) plus complexes que les gardiens et les bénévoles ne peuvent plus réparer eux-mêmes.

³ En France, à travers le pouvoir de police, le maire doit garantir la sécurité sur son territoire, ce qui implique un devoir de sécurisation et d'information sur les sentiers de randonnée. Dans le cas suisse, c'est le canton qui a une obligation d'entretien des sentiers de randonnée « si possible sans danger » (Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre). En Valais, cette responsabilité a été déléguée aux communes.

L'entretien d'un refuge coûte donc plus cher et les associations propriétaires, qui ne peuvent pas assumer seules l'ensemble de ces coûts, font de plus en plus appel aux différentes parties prenantes de la gouvernance des refuges.

La reconfiguration de la gouvernance

Afin de pallier ces multiples défis concomitants, nous observons sur nos terrains d'étude une plus grande concertation entre les différents acteurs de la montagne peu aménagée, ou au moins une demande pour davantage de concertation. L'étude de la gouvernance territoriale nous permet en ce sens de rendre compte d'une reconfiguration de cette dernière afin d'apporter des réponses partagées aux nouveaux défis. Nous analysons cette reconfiguration autour de deux exemples : la gestion collective des programmes de rénovation et la négociation de l'aménagement des itinéraires d'accès aux refuges et des équipements d'alpinisme.

Les programmes de rénovation des refuges

L'inflation du prix des matières premières, l'adaptation aux effets du changement climatique, l'amélioration du confort, ainsi que les évolutions des normes légales sont autant de facteurs qui contribuent substantiellement à l'accroissement des coûts liés à l'entretien et la rénovation des refuges. À titre d'illustration, le coût d'une rénovation au mètre carré dans les cabanes du CAS entre 2005 et 2019 a augmenté de 69 % (CAS, 2019). Cette augmentation des coûts ne se répercute que partiellement dans la hausse des tarifs des nuitées en refuge. Le CAS et la FFCAM ont une stratégie de maintien de tarifs accessibles en cohérence avec d'autres objectifs tels que la vocation non lucrative de la plupart des refuges, leur rôle d'intérêt général en tant qu'abri, et la volonté d'assurer l'accessibilité aux plus grands nombres. Au-delà des implications économiques, les risques et les incertitudes associés au changement climatique représentent un défi généralisé pour les refuges, qui dépasse la capacité d'action individuelle de leurs propriétaires. L'objectif de cette partie est d'analyser la manière dont ces derniers coopèrent avec les parties prenantes locales (communes, commerces, offices de tourisme, guides...), voire régionales et nationales, afin de préserver un modèle viable pour les refuges assurant le développement de la pratique de la montagne.

Le fort développement du financement partagé

Face à l'augmentation des coûts des rénovations, l'accroissement de la part du financement extérieur dans le budget global d'une rénovation constitue un objectif prioritaire pour le CAS et la FFCAM (entretien avec le directeur adjoint FFCAM 06/09/23 et le président commission cabane CAS Diablerets 28/04/2022). Cet

impératif vise à garantir la maintenance et la rénovation régulière du parc de refuges gérés par ces deux associations⁴. Cette nécessité de trouver des moyens financiers se concrétise par la professionnalisation de cette recherche de financement : recrutement de salariés pour cette mission, mise en place de commissions de recherche de fonds et promotion d'appels réguliers aux dons (entretien avec l'ancienne présidente du CAS 20/10/23 et le directeur adjoint de la FFCAM 06/09/23).

Pour reprendre les titres des ouvrages de Gerbaux (1994) sur la montagne française et de Rudaz et Debarbieux (2013) sur la montagne suisse, la « montagne en politique » trouve son expression principale dans nos terrains d'étude par l'octroi de subventions ; les opérations de rénovation dépendent donc largement de l'obtention de ces fonds. En Suisse, les subventions attribuées aux refuges par les institutions cantonales et fédérales sont toutefois marginales (prêts à taux zéro en Valais dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale), et relativement rares au niveau communal (Miczka, 2022), dépendant principalement du secteur privé (dons, entreprises, fondations...). Pour le cas français, les rénovations s'appuient sur de nombreuses sources de financements publics à différentes échelles territoriales (commune, espace valléen, département, région, massif, national et européen).

Ces sources de financements sont donc des « instruments » (Lascoumes et Le Galès, 2004) qui permettent aux différents acteurs de « gouverner » ces territoires. Nous constatons que les associations utilisent non seulement ces instruments, mais cherchent également à influencer leur utilisation et leur élaboration, notamment dans le contexte français. Le directeur adjoint de la FFCAM (entretien du 06/09/23) souligne à ce titre que « pour pouvoir prétendre à des financements, il fallait être en relation fréquente avec les différents acteurs. Et puis, je me suis rendu compte que nous n'étions pas présents au moment de l'élaboration des politiques territoriales, ou sur les grands débats de fond ». Cette implication se concrétise lors de rencontres bilatérales fréquentes ou au sein d'instances telles que le groupe refuge du Commissariat du massif des Alpes, capable d'orienter « l'outil d'intervention financière qu'est la convention de massif pour tous les projets de rénovation de refuge » (entretien avec le Préfet adjoint du commissariat du massif des Alpes, 03/10/23). La FFCAM collabore ainsi avec les diverses instances publiques en amont du lancement d'un instrument financier pouvant servir aux refuges (le plan Avenir Montagne, par exemple) et

⁴ Le CAS possède à travers ses sections 153 refuges et le FFCAM 120. La longévité d'un bâtiment après rénovation est de 50 ans selon la FFCAM, soit au moins deux rénovations à faire par année pour un coût d'une rénovation de 2 à 2,5 millions d'euros pour les dernières rénovations.

travaille avec les financeurs réguliers (région, département, parfois commune) pour maintenir les taux de financement malgré la diminution des subventions publiques consécutive à la crise post-COVID. Ce travail de lobbying est renforcé par une présence de l'association dans de nombreux événements importants de la montagne française (congrès de Domaine skiable de France, assemblées générales de Syndicat de guides ou de l'École nationale française des sports de montagne par exemple, etc.) afin de tisser des liens avec les diverses institutions présentes. Cette situation de hausse des coûts incite donc la FFCAM à ne pas se limiter à une utilisation passive des instruments de gouvernance, mais à les exploiter et à les orienter à travers des concertations régulières informelles ou non (réunions ou en marge des événements précités) avec les institutions publiques dans le but de modeler la gouvernance au profit des refuges. Si ces concertations permettent d'obtenir de nouveaux financements ou de (re)monter les taux de subventions (pour la région Auvergne Rhône-Alpes, ils sont passés de 150 000 à 400 000 euros), cette utilisation des instruments peut toutefois accentuer la montée en confort des refuges et l'application de la législation, car les financeurs voient surtout le refuge comme une structure touristique. Le directeur adjoint de la FFCAM indique en ce sens que « c'est fini l'époque où l'on fait tout, tout seul » (entretien du 06/09/23), la concertation et l'utilisation de ces instruments financiers impliquent donc la prise en compte d'autres visions des usages possibles de ce bâtiment.

La rénovation au bénéfice d'un projet de territoire concerté

La multifonctionnalité du refuge implique un nombre croissant de parties prenantes. Ces derniers peuvent voir à travers leur rénovation un moyen de diversifier les activités dans leur territoire. En ce sens, le directeur adjoint de la FFCAM (entretien du 06/09/23) montre que, pour pouvoir accéder à des financements, il faut « moderniser l'offre d'équipement de service des refuges à des financements supportables pour accompagner l'évolution des attentes et des besoins de la clientèle et ainsi contribuer au développement des activités de pleine nature et à la diversification des territoires. Pour prétendre à des financements, c'est vraiment lié au fait que les refuges soient aussi considérés comme des hébergements touristiques ».

Une rénovation implique un nombre important d'acteurs pour réfléchir au devenir du refuge en fonction des besoins du territoire. Par exemple, lors d'une réunion de concertation mise en place par la FFCAM avec l'ensemble des acteurs touristiques de la vallée (guides, offices de tourisme, élus locaux et régionaux, secours en montagne, clubs de montagne, gardiens...) et des scientifiques sur une possible rénovation des refuges

du bassin du Glacier Blanc dans les Écrins (observation, 27/02/23), la directrice adjointe de la FFCAM soulignait en introduction de la réunion que la « FFCAM est porteuse de projet sur ces bâtiments au service des usagers et que donc un consensus est nécessaire pour avoir les mêmes objectifs ». Si pour la FFCAM, l'objectif est de permettre aux pratiques sportives en montagne de se développer à travers un réseau de refuges fonctionnels, d'autres acteurs voient en ce lieu des usages différents et émettent des ajustements à la rénovation (un meilleur lieu de travail pour les guides et les gardiens, ou encore des installations qui permettent de diversifier les activités pour les communes). Ces concertations préalables aux rénovations sont une nouveauté et renvoient à l'évolution du refuge vers davantage de fonctionnalités : celui-ci est tout autant un bâtiment support à un projet touristique (valorisation d'un site, diversification des activités...) qu'une infrastructure dédiée aux pratiques de montagne (Observation, consensus entre les participants lors de l'atelier « Refuges : des outils touristiques au service du développement des territoires ? », Congrès FFCAM le 11/10/23). Cette concertation est également recherchée par les propriétaires, car elle permet d'assurer une fréquentation intéressante qui peut amortir une partie des coûts de rénovation.

Les communes sont donc particulièrement concernées par ces rénovations, car elles peuvent impulser de nouvelles dynamiques touristiques sur leur territoire. Toutefois, en Suisse comme en France, la plupart des communes ne subventionnent que très peu les refuges du fait des coûts très importants que cela représente pour elles. Leurs contributions, à l'échelle de quelques milliers d'euros ou de francs (commune d'Orsières pour la cabane de Trient en Suisse ou commune de Villar-d'Arène pour le refuge du Lac du Pavé en France, par exemple) sont plutôt de l'ordre du symbolique. *A contrario*, il arrive que certaines communes, supports aux stations de ski, puissent fortement subventionner une rénovation, car elles ont d'une part les fonds suffisants et que d'autre part cela accompagne un projet de diversification au « tout ski ».

Pour illustrer cette dynamique de manière plus détaillée, examinons le cas de la cabane de Chanrion (2 462 m), propriété de la section genevoise du CAS et située sur la commune de Bagnes, qui accueille également la station de ski de Verbier. Lors du projet de rénovation, la commune valaisanne avait exprimé son souhait d'acquérir la cabane. À la suite du refus de la section, le CAS et la commune ont décidé de coopérer pour la rénovation du refuge. Cela a été formalisé à travers une convention, où la commune a contribué à hauteur de plus d'un million de francs pour la cabane, tout en posant certaines exigences orientées vers la diversification du territoire (président commission cabane CAS Genève, 26/04/2022). Le président de la

commune de l'époque exprimait le désir d'avoir une «cabane moderne du XXI^e siècle» (entretien avec l'ancien président de la commune de Bagnes, 14/09/23) en demandant au CAS que la cabane soit ouverte sur une période plus étendue dans l'année, que le futur gardien soit sélectionné de manière conjointe et que ce dernier anime la cabane et contribue à la diversification des activités environnantes. Le développement du VTT électrique a été par exemple un objectif de la rénovation en établissant un partenariat avec Altis (service public de Bagnes fournissant l'électricité) pour acheminer l'électricité depuis le barrage jusqu'à la cabane pour faire face à l'augmentation des besoins énergétiques et contribuer à la diversification touristique. Cet exemple d'une commune avec une station de ski sur son territoire finançant des infrastructures de montagne peu aménagées grâce à ses importantes ressources pour se diversifier se retrouve dans d'autres régions telles que Chamonix (refuge du Couvercle) et le Grand-Bornand (refuge Gramusset) et illustre le rééquilibrage territorial évoqué dans l'introduction. Comme l'a souligné l'ancien président de la commune de Bagnes : « Tout ce que l'on peut faire pour le tourisme quatre saisons et le tourisme doux est financé par le ski [...] et cela n'est pas accessible à toutes les communes, car cela ne rapporte rien, à court terme du moins ».

Négociation des itinéraires et voies autour du refuge

Comme nous l'avons vu précédemment, le changement climatique en montagne entraîne une augmentation des risques pour les pratiques, l'accès aux refuges et les courses d'alpinisme environnantes, pouvant diminuer localement la fréquentation. Nous examinerons dans cette dernière partie la gestion des accès et l'équipement des voies d'alpinisme autour du refuge afin de comprendre comment les acteurs collaborent et négocient pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation face à ces évolutions.

Une stratégie d'adaptation face à la dégradation de certains itinéraires consiste à ajouter des équipements pour permettre la poursuite de la pratique : équipements de protection individuelle (spits, pieux⁵, etc.), équipements pour traverser des passages délicats (ponts ou échelles au-dessus de crevasses, échelles sur la roche comme à la Mer de Glace), ouverture de nouveaux itinéraires, etc. Pour un refuge, cela garantit une fréquentation continue en maintenant un accès pour

les visiteurs et des voies praticables aux alentours. Ces réflexions sur les équipements se font souvent localement entre la commune, l'association propriétaire et parfois le gardien et les guides. Si dans nos cas d'étude, c'est la commune qui est tenue responsable de l'entretien de ces itinéraires, il y a très souvent des «arrangements» (Beuret, 1999) négociés (souvent informels) avec une répartition des tâches et des financements entre les différentes parties prenantes. Par exemple, la commune d'Orsières en Suisse assure les coûts de construction d'une petite passerelle pour accéder à la cabane de l'A Neuve mais demande que son montage et démontage soient réalisés annuellement par le club alpin des Diablerets et la gardienne (entretien avec le président de la commune d'Orsières, 13/09/23).

Cependant, ces stratégies mises en œuvre par des associations, des communes et des gardiens pour les accès aux refuges, ou par des guides, des gardiens et des usagers pour les itinéraires d'alpinisme, rencontrent souvent une forte résistance de la part de ces mêmes acteurs (entretien avec l'observateur des dangers naturels Entremont, 22/08/23). Les questions éthiques jouent un rôle crucial dans le développement de l'alpinisme (Moraldo, 2021) et l'ajout de protections et d'équipements sur les voies d'escalade peut rapidement susciter des controverses parmi les pratiquants de sports de montagne. Ce besoin d'équipements, accentué par les effets du changement climatique, a incité les acteurs à rechercher des formes de concertation pour réfléchir à leur utilité et à la nécessité de les mettre.

Dans le parc national des Écrins (PNE), plus récemment en Valais et dans le massif du Mont-Blanc, des commissions «équipements» ont été instaurées pour évaluer et donner leur avis sur les projets d'équipement de différents secteurs. Bien que ces commissions restent informelles et n'aient aucune assise juridique (sauf dans le PNE), elles permettent aux acteurs de mener une réflexion multipartite sur la nécessité d'un équipement en fonction de la fréquentation et de l'éthique du lieu. Ces commissions peuvent aider à apaiser les débats sur les questions d'équipement par leur existence même et le dialogue qu'elles instaurent (président de la commission Normes et standards, 12/09/23, membre Copil PNE 10/11/22 et adjoint au maire Chamonix 20/09/23). Cependant, elles peuvent parfois entrer en contradiction avec les actions locales de diversification des gardiens ou des propriétaires qui cherchent à attirer davantage de visiteurs dans leur refuge.

Par exemple, le gardien de la cabane du Trient (3 170 m) en Valais s'oppose frontalement à la commission valaisanne, car il souhaiterait équiper et sécuriser un nouvel accès pour sa cabane en passant par le col des Écandies afin de créer un itinéraire pour les traileurs dans une variante du tour du Mont-Blanc. Ce col est actuellement difficilement franchissable car il est raide

⁵ Les spits sont des ancrages métalliques expansés fixés dans la roche pour sécuriser l'assurage en escalade ou en alpinisme. Les pieux, souvent en métal ou en bois, sont enfoncés dans la neige ou la glace pour servir de points d'ancrage, notamment sur des terrains enneigés ou glaciaires.

et la roche est très instable. Le tour du Mont-Blanc a une importance économique très forte dans le val Ferret avec près de 70 000 nuitées en été, soit 30 % des nuitées annuelles dans la vallée (entretien avec le directeur de l'office du tourisme Saint-Bernard, 12/09/23), mais le tour ne passe dans aucune variante par cette cabane. Le président de la commission valaisanne s'oppose à ce projet et expose la problématique de l'équipement dans un contexte de transition et d'augmentation de la fréquentation de la montagne qui peut amener un public peu expérimenté et/ou mal équipé en haute montagne : « Si lui se lance dans ça [l'équipement pour aller à la cabane de Trient], eh bien, il est perdu parce que son idée, c'est clair, il vend du trail et l'endroit est magnifique. Mais cela implique nécessairement la mise en place d'équipements pour faire passer des trailers en baskets dans des terrains comme ça. Le problème, c'est typiquement d'amener un nouveau public qui n'existait pas en montagne avant et qu'on aura de plus en plus, à partir du moment où les glaciers se retirent, on aura des trailers partout. À la cabane de la Dent Blanche, j'ai déjà vu en tout cas deux fois des trailers en perdition en baskets ! ».

Ces commissions cherchent ainsi à réfléchir aux conséquences des équipements non seulement en termes d'éthique, mais également de risques pour les pratiquants néophytes. Ces débats sont intéressants, car ils mettent en lumière des questionnements quant aux limites à poser à la diversification. L'exemple de Trient est un exemple parmi de nombreux autres où plusieurs acteurs ne s'accordent pas ou ne se consultent pas sur la stratégie à adopter face à la transition et le futur du refuge. C'est pour régler ces conflits que l'on voit apparaître de nouvelles formes de « négociations » et de « régimes de coopération » (Neuville, 2013) sur nos différents terrains d'étude. Ces concertations ont tendance à inclure un nombre plus important d'acteurs, dont des scientifiques (PREVRISK-CC dans l'espace Mont-Blanc, par exemple) et à s'internationaliser. À cet égard, une conférence internationale organisée en 2023 sur l'Adaptation des pratiques aux enjeux climatiques, les « Rencontres internationales de la montagne et de l'alpinisme », a tenté de trouver des solutions à cette problématique en invitant des compagnies de guides, des associations sportives propriétaires de refuges⁶, des élus, des syndicats, etc., de trois pays alpins (France, Italie et Suisse). Cette conférence a abouti à la nécessité de développer localement des instances encourageant la concertation des acteurs sur ce sujet, et globalement à la poursuite des échanges transfrontaliers pour trouver des réponses unifiées entre ces trois pays pour accompagner la transition.

⁶ Ces associations propriétaires de refuges (CAS, FFCAM) représentent également les intérêts des usagers de la montagne.

Conclusion

La transition touristique dans la montagne peu aménagée pose de nombreux défis pour le refuge qui requièrent davantage de concertations entre les acteurs. En effet, aucun acteur seul ne dispose des ressources, des connaissances ou des compétences pour pouvoir adapter le refuge aux multiples mutations qui se déroulent en parallèle. Le refuge est autant un réceptacle de la transition en s'adaptant aux évolutions des pratiques qu'un moteur dans cette dernière par sa multifonctionnalité qui favorise l'émergence de nouvelles pratiques sur un territoire. Ainsi, le refuge apparaît comme une infrastructure touristique qui ne dépend plus seulement de ses propriétaires, des gardiens et de ses usagers, mais de tout un ensemble d'acteurs de la montagne peu aménagée (guides, communes, offices de tourisme, scientifiques, etc.) qui se concertent, négocient et parfois entrent en conflit sur son avenir. Concernant les propriétaires de refuges, bien loin d'être de simples utilisateurs passifs des instruments de la gouvernance territoriale, ils participent à leur élaboration pour que ces instruments puissent financer les refuges. Les acteurs touristiques, quant à eux, mettent en œuvre des projets territoriaux concertés sur l'ensemble du territoire, où le refuge acquiert une importance croissante. Les stratégies d'adaptation sur les itinéraires menacés par le changement climatique autour du refuge sont elles aussi négociées entre ces mêmes acteurs.

Cependant, ces stratégies visant à accompagner la transition soulèvent des questions sur l'objectif de ces stratégies. Jusqu'à quel point faut-il mettre en place des équipements pour accéder à un refuge de manière sûre pour les usagers ? Jusqu'à quel niveau doit-on améliorer le confort des refuges et répondre aux nouvelles exigences d'un public néophyte ? Si ces stratégies d'adaptation et de diversification sont nécessaires, elles peuvent également mettre en lumière les divergences entre les acteurs quant à l'avenir du refuge et des pratiques sur le territoire. La multifonctionnalité grandissante du refuge suscite des inquiétudes parmi les acteurs qui craignent que certaines de ses fonctions, par exemple son rôle touristique, prennent le dessus au détriment d'autres fonctions tout aussi importantes (abri de secours ou camp de base pour les sports de montagne). Ces craintes participent également à la reconfiguration de la gouvernance avec de nombreuses rencontres organisées afin de trouver des réponses communes malgré un nombre d'acteurs croissant (compagnies de guides, propriétaires de refuges, communes, scientifiques, associations, gardiens...).

Le but de cet article était de mettre en évidence des tendances générales dans les Alpes franco-suisse et non de saisir de manière plus précise les différences qui existent entre les refuges. En ce sens, il serait nécessaire d'étudier la spécificité de chaque vallée et de chaque

refuge pour élaborer une analyse plus fine des reconfigurations de la gouvernance territoriale qui dépendent des acteurs impliqués et des spécificités socio-économiques et historiques de chaque territoire.

Références

- Achin C., 2015. *La gouvernance de la diversification comme enjeu de l'adaptation des stations de moyenne montagne : l'analyse des stations de la Bresse, du Dévoluy et du Sancy*. Thèse de doctorat en sciences du territoire, Grenoble, Université Grenoble Alpes, <https://theses.hal.science/tel-02603442/document>.
- Bessy O., 2021. La transition touristique en moyenne montagne : quelle stratégie de développement pour la station de Causerets demain ?, *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 51, 79-75, <https://doi.org/10.4000/soe.7599>.
- Beuret J.-E., 1999. Petits arrangements entre acteurs... Les voies d'une gestion concertée de l'espace rural, *Nature Sciences Sociétés*, 7, 1, 21-30, [https://doi.org/10.1016/S1240-1307\(99\)80003-X](https://doi.org/10.1016/S1240-1307(99)80003-X).
- Bonnemains A., 2015. *Vulnérabilité et résilience d'un modèle de développement alpin : trajectoire territoriale des stations de sports d'hiver de haute altitude de Tarentaise*. Thèse de doctorat en géographie, Grenoble, Université Grenoble Alpes.
- Bourdeau P., 2009. De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ?, *Revue de géographie alpine*, 97, 3, <https://doi.org/10.4000/rga.1049>.
- Cadiou S., 2007. Jeux et enjeux de connaissances. L'expertise au service de la gouvernance territoriale, in Pasquier R., Simoulin V., Weisbein J. (Eds), *La gouvernance territoriale : pratiques, discours et théorie*, Paris, LGDJ, 197-221.
- CAS (Club alpin suisse), 2019. *Construction de cabanes CAS 2000-2020*, Berne, Club Alpin Suisse, https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Huetten_und_Touren/News/alt/H%C3%BCttenbau_2000-2019/1_Construction_de_cabanes_1eP-n.pdf.
- Clivaz C., Langenbach M., Obin O., Savioz A., 2021. Associer les acteurs de terrain à l'observation de la fréquentation et des pratiques récréatives en montagne : enseignements à partir de deux projets collaboratifs en France et en Suisse, *Revue de Géographie Alpine*, 109, 2, <https://doi.org/10.4000/rga.9030>.
- Duvillard P., Ravanel L., Deline P., Dubois L., 2018. Paraglacial rock slope adjustment beneath a high mountain infrastructure – The Pilatte Hut case study (Écrins Mountain Range, France), *Frontiers in Earth Science*, 6, <https://doi.org/10.3389/feart.2018.00094>.
- Geels F., 2002. Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study, *Research Policy*, 31, 8-9, 1257-1274, [https://doi.org/10.1016/S0048-7333\(02\)00062-8](https://doi.org/10.1016/S0048-7333(02)00062-8).
- Gerbaut F., 1994. *La montagne en politique*, Paris, L'Harmattan.
- Gibello L., 2014. *Construction de cabanes en haute altitude : un résumé de l'histoire de l'architecture des cabanes dans les Alpes*, Berne, Éditions du CAS.
- Gruas L., 2021. *Reaching for the summits, coexisting with wildlife. Contribution to the sociology of nature sports*. Thèse de doctorat en sociologie, Chambéry, Université Savoie Mont Blanc.
- Hoibian O., 2008. *L'invention de l'alpinisme : la montagne et l'affirmation de la bourgeoisie cultivée*, Paris, Belin.
- Hoibian O., 2020. Les usagers des refuges : terra incognita de la fréquentation de la montagne ? Étude sur les refuges des Pyrénées centrales en haute saison touristique, *Sud-Ouest Européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 49, 47-64, <https://doi.org/10.4000/soe.6751>.
- Langenbach M., Clivaz C., Francois H., 2020. Ré-invention des territoires touristiques : quelle transition pour les stations des Alpes ?, *Via Tourism Review*, 18, <https://doi.org/10.4000/viatourism.5756>.
- Largery T., 2022. L'utilisation sans danger des chemins de randonnée pédestre, in Perrier Depeursinge C., Dongois N., Garbarski A.M., Lombardini C., Macaluso (Eds), *Cimes et châtiments. Mélanges en l'honneur du Professeur Laurent Moreillon*, Berne, Stämpfli, 259-278, www.blickinsbuch.net/go.php?id=4078895467&ean=9783727229824.
- Lascoumes P., Le Galès P. (Eds), 2004. *Gouverner par les instruments*, Paris, Les Presses Sciences Po.
- Miczka J., 2022. *La gouvernance des cabanes du Club alpin suisse face au changement climatique*. Mémoire de master, Grenoble, Sciences Po Grenoble.
- Miczka J., Chanteloup L., Clivaz C., 2025. La vulnérabilité des refuges et des cabanes dans les Alpes franco-suisse face au changement climatique, *Via Tourism Review*, 27, <https://doi.org/10.4000/14gb1>.
- Moraldo D., 2021. *L'esprit de l'alpinisme. Une sociologie de l'excellence, du XIX^e siècle au XXI^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, <http://books.openedition.org/enseditions/38204>.
- Mourey J., 2019. *L'alpinisme à l'épreuve du changement climatique. Évolution géomorphologique des itinéraires, impacts sur la pratique estivale et outils d'aide à la décision dans le massif du Mont Blanc*. Thèse de doctorat en géographie, Chambéry, Université Savoie Mont Blanc.
- Mourey J., Clivaz C., Bourdeau P., 2023. Analyser l'évolution des pratiques sportives en montagne peu aménagée à partir des données de fréquentation des cabanes, *Revue de géographie alpine*, 111, 1, <https://doi.org/10.4000/rga.11110>.
- Mourey J., Ravanel L., Lambiel C., Strecker J., Piccardi M., 2019. Access routes to high mountain huts facing climate-induced environmental changes and adaptive strategies in the Western Alps since the 1990s, *Norsk Geografisk Tidsskrift. Norwegian Journal of Geography*, 73, 4, 215-228, <https://doi.org/10.1080/00291951.2019.1689163>.
- Müller D., 2018. Tourism and transition, in Müller D.K., Więckowski M. (Eds), *Tourism in transitions. Recovering decline, managing change*, Springer International Publishing, 1-20, <https://doi.org/10.1007/978-3-319-64325-0>.
- Nay O., Smith A., 2002. *Le gouvernement du compromis : courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica.
- Neuville J., 2013. Au-delà du pouvoir. Négociation et régimes de coopération dans l'action organisée, in Thuderoz C., Giraud-Héraud A., (Eds), *La négociation sociale*, Paris, CNRS Éditions, 221-233.
- Pachoud C., Koop K., George E., 2022. Societal transformation through the prism of the concept of territoire: a French contribution, *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 45, 101-113, <https://doi.org/10.1016/j.eist.2022.10.001>.
- Palomo I., 2017. Climate change impacts on ecosystem services in high mountain areas: a literature review, *Mountain Research and Development*, 37, 2, 179-187, <https://doi.org/10.1659/MRD-JOURNAL-D-16-00110.1>.
- Pasquier R., Simoulin V., Weisbein J. (Eds), 2007. *La gouvernance territoriale : pratiques, discours et théories*, Paris, LGDJ.
- Pasquier R., Weisbein J., 2007. La « gouvernance territoriale » : une perspective pragmatique, in Simoulin V., Pasquier R., Weisbein J.,

- (Eds), *La gouvernance territoriale : pratiques, discours et théories*, Paris, LGDJ.
- Pérès M., 2006. *Droit et responsabilité en montagne : jurisprudence commentée des activités sportives et touristiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Pinson G., 2019. Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées, in Authier J.-Y., Baggioni V., Cousin B., Fijalkow Y., Launay L. (Eds), *D'une ville à l'autre. La comparaison internationale en sociologie urbaine*, Paris, La Découverte, 43-66.
- Pröbstl-Haider U., Dabrowska K., Haider W., 2016. Risk perception and preferences of mountain tourists in light of glacial retreat and permafrost degradation in the Austrian Alps, *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 13, 66-78, <https://doi.org/10.1016/j.jort.2016.02.002>.
- Rey-Valette H., Chia E., Mathé S., Michel L., Nougaredes B., Soulard C.-T., Maurel P., Jarrige F., Barbe É., Guiheneuf P.-Y., 2014. Comment analyser la gouvernance territoriale ? Mise à l'épreuve d'une grille de lecture, *Géographie, économie, société*, 16, 65-89.
- Rudaz G., Debarbieux B., 2013. *La montagne suisse en politique*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Salim E., Mourey J., Ravanel L., Picco P., Gauchon C., 2019. Les guides de haute montagne face aux effets du changement climatique. Quelles perceptions et stratégies d'adaptation au pied du Mont Blanc ?, *Revue de géographie alpine*, 107-4, <https://doi.org/10.4000/rga.5842>.
- Salvatore R., Chiodo E., Fantini A., 2018. Tourism transition in peripheral rural areas: theories, issues and strategies, *Annals of Tourism Research*, 68, 41-51, <https://doi.org/10.1016/j.annals.2017.11.003>.

Citation de l'article : Miczka J., Chanteloup L., Clivaz C., 2025. Reconfiguration de la gouvernance territoriale à l'aune de la transition touristique. Le cas des refuges de montagne dans les Alpes franco-suissees. *Nat. Sci. Soc.* 33, 3, 271-281. <https://doi.org/10.1051/nss/2025054>